

La Ville d'Avrillé recrute un Directeur ALSH « Club Juniors » 10-12 ans et animateur enfance (F/H)
Temps complet | Emploi permanent | A pourvoir dès Avril 2025

Au sein de la direction éducation enfance, jeunesse et placé sous l'autorité hiérarchique du coordinateur jeunesse, et responsable animation périscolaire:

Il s'agit d'un poste mutualisé réparti sur deux missions (50% chacune) :

- Semaines scolaires : animation (ou direction en remplacement) sur les temps périscolaires (matin, soir et pause méridienne) et mercredi ;
- Vacances scolaires : direction et animation d'un ALSH « Club Juniors » 10-12 ans

Missions :

Diriger et animer le « Club Juniors » 10-12 ans sur les périodes de vacances scolaires :

- Participer à la définition des orientations pédagogique de l'accueil de loisirs
- Concevoir et animer des projets d'activités de loisirs
- Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Animer et encadrer l'équipe d'animation
- Animer la relation avec les familles
- Assurer la gestion quotidienne de l'accueil de loisirs (administrative, logistique, budgétaire...)
- Développer des partenariats
- Participer à l'élaboration du budget et en assurer l'exécution
- Réaliser l'évaluation, qualitative et quantitative, des actions au fur et à mesure de leur mise en œuvre

Animer des temps périscolaires (pause méridienne, accueil périscolaire et accueils de loisirs du mercredi) :

- Mettre en œuvre le projet pédagogique du service et contribuer à son développement
- Elaborer, mettre en œuvre et développer des programmes d'activités et des actions pédagogiques
- Accueillir les enfants et les familles
- Veiller à la sécurité physique et affective des jeunes sur les différents temps (accueil, animation...)
- Accompagner les enfants sur le temps de pause méridienne (repas, cours, activités)
- Préparer et encadrer les activités, stages, sorties, etc.
- Être médiateur au sein du groupe (gérer les conflits, arbitrer, écouter, etc.)

Configuration du poste et conditions de recrutement :

- Emploi permanent, recrutement dans les cadres d'emploi des adjoints territoriaux d'animation par voie statutaire (mutation, détachement ou inscription en liste d'aptitude). A défaut, recrutement par voie contractuelle.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (RIFSEEP) + sous conditions : prime annuelle + CNAS + forfait mobilités durables + titres restaurants.
- Temps complet poste mutualisé (50% période scolaire /50% vacances scolaires).
- Ponctuellement, travail le week-end, soirées, séjours.

Profil recherché :

Diplôme(s) :

- BPEJPS Loisirs tous publics requis (UC de direction) ou équivalent

Connaissances :

- Connaissances des besoins physiques, physiologiques, affectifs et sociaux chez l'enfant et le pré-adolescent
- Connaissance des techniques d'animation de loisirs à destination des enfants et adolescents : culturelles, sportives, ludiques, scientifiques, environnementales, etc.

Savoir-faire et compétences :

- Maîtrise de la réglementation en matière d'accueil des enfants et adolescents.
- Capacité à animer des réunions et groupes de travail
- Maîtrise des outils bureautiques et numériques (utilisation de logiciels de logiciel métiers sur tablette, Word, Excel).

- Savoir élaborer un projet pédagogique et des projets d'animation
- Savoir définir les besoins (matériels et humains)
- Savoir définir un budget
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité.

Savoir-être :

- Autonomie, sens de l'organisation, rigueur
- Capacités d'adaptation, dynamisme
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute et de la communication
- Aptitude au management, savoir coordonner l'activité d'une équipe
- Sens du travail en équipe.

**Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser jusqu'au 31/03/2025
à l'attention de Madame le Maire d'Avrillé**

Par mail à : emploi@ville-avrille.fr

ou par courrier postal : 1, Esplanade de l'Hôtel de Ville - CS 50109 - 49241 AVRILLÉ Cedex

Informations complémentaires : 02 41 37 41 26
